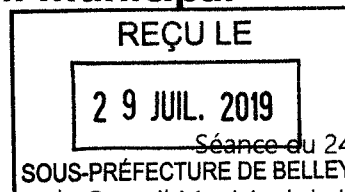


## **EXTRAIT du REGISTRE** **des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET** : Décision modificative 1/2019 - Budget général



L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le dix-huit juillet deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57**

**Membres présents :**

Ms. ALLANDRIEU Bernard, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEAIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, HARNAL Sébastien, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice, ZANI Guy,  
Mmes BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, BOURDONCLE Annie, CHATEAU Marie-Luce, FERRO Nicole, MACHON Annie, MARTINE Christine, PALAZZI-ZANI Nelly (arrivée à 19h59), ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

**Membres absents excusés :**

Ms. ALLARD Cyrille (pouvoir à CORTINOVIS Bernard), DUSSUYER Régis (pouvoir à DRHOUIIN Jacques), JARASSIER Hervé (pouvoir à Jean-Michel CYVOCT), RODRIGUEZ-CERVILLA José (pouvoir à ARGENTI Bernard),  
Mmes BORGNA Séverine (pouvoir à CHATEAU Marie-Luce), CARRARA Carole (pouvoir à FERRARI Jean), GRITTI Delphine (pouvoir à GENOD Patrick), LETRAY Marie-Odile (pouvoir à PIFFADY Philippe), LIEVIN Karine (pouvoir à BERTHET Claire), MASNADA Isabelle (pouvoir à ROSIER Nicole), PETIT Odile (pouvoir à EMIN Philippe),

**Membres absents :**

Ms. CHARVOLIN Roch, FRAISEAU Alain, PETITNICOLAS Christophe, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe, Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, CHENET Valérie, JOLY Fabienne, ROTARU Maria, SAUQUET Marlène, TREUVELOT Catherine,

**Secrétaire de séance :** TRAINI Marie

**Soit : 34 présents, 11 pouvoirs.**

Vu la délibération du 27 mars 2019 n°2019-55 établissant le Budget général,  
Vu la délibération du 27 mars 2019 n°2019-63 votant les taux TF TH TFNB,  
Vu la délibération du 27 mars 2019 n°2019-56 établissant le budget annexe BOIS et FORETS,  
Vu la délibération du 27 mars 2019 n°2019-57 établissant le budget annexe GITE D'HOSTIAZ,  
Vu la délibération du 27 mars 2019 n°2019-58 établissant le budget annexe LOTISSEMENT LE GRANA,  
Vu la délibération du 27 mars 2019 n°2019-60 établissant le budget annexe LOTISSEMENT PRE DEVANT,  
Vu la délibération du 27 mars 2019 n°2019-62 établissant le budget annexe SECTION VAUX SAINT-SULPICE,  
Vu la délibération du 27 mars 2019 n°2019-65 votant les subventions 2019,

Monsieur le Préfet de l'Ain a saisi le 25 avril 2019 la Chambre Régionale des Comptes pour l'étude du budget primitif 2019 de notre commune *et plus particulièrement celui du budget annexe de la Régie des Energies*. Cette saisine a fait l'objet d'un avis de la Chambre Régionale des Comptes rendu le 14 juin 2019.

La Chambre Régionale des Comptes propose d'apporter au budget principal et aux budgets annexes de la Régie des Energies et du Lotissement du Planachat des modifications d'écritures budgétaires.

Considérant cet avis n°0139-2019,

Considérant les informations transmises par la préfecture concernant le FPIC, le trésor public concernant l'indemnité de perceuteur, le FCTVA, les informations de l'état n°1259 des produits des taxes,

Considérant la lettre de Monsieur le Président d'HBA concernant les 5% des excédents d'eau et d'assainissement,

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de réserver une somme de 410 882€ sur le virement à la section d'investissement non affectée dans l'état actuel de la situation et de mettre en attente certains investissements, et de réaliser ces modifications par des mouvements de crédits, citées ci-dessous :

Compte	Libellé du compte	Dépenses	Recettes
6225 - 011	Indemnités au comptable et aux régisseurs	- 3 530,00	
6226 - 011	Honoraires	- 10 000,00	
739223 - 014	FPIC	- 49 101,00	
65738 - 65	Autres organismes publics (Budget le Planachat)	+ 117 239,61	
65738 - 65	Autres organismes publics (Budget régie Energie)	+ 100 000,00	
678 - 67	Autres charges	- 29 959,43	
023	Virement à la section d'investissement	- 410 882,00	
023	Virement à la section d'investissement (pour équilibrage investissement)	+ 42 924,43	
73111 - 73	Impôts foncières et habitation		- 21 812,00
73223 - 73	FPIC		+ 4 058,00
7411 - 74	Dotation forfaitaire		+ 46 938,00
744 - 74	FCTVA		- 5 000,00
<b>Total de la section de FONCTIONNEMENT</b>		<b>- 243 308,39</b>	<b>+ 24 184,00</b>

Compte	Libellé du compte	Dépenses	Recettes
<b>21</b>	<b>Total Annulation investissement dépenses – 594 670,00</b>		
2111	Terrains nus	- 20 000,00	
21311 opé.421	Hôtel de ville	- 15 000,00	
21312 opé.403	Bâtiments scolaires	- 7 400,00	
21318 opé.406	Autres bâtiments	- 46 000,00	
21318 opé.416	Autres bâtiments	- 3 500,00	
21318 opé.424	Autres bâtiments	- 14 270,00	
21318 opé.471	Autres bâtiments	- 68 000,00	
21538 opé.435	Autres réseaux	- 204 000,00	
21578 opé.470	Autre matériel et outillage de voirie	- 6 000,00	
2158 opé.435	Autres installation, matériel et outillage techniques	- 165 000,00	
2182 opé.470	Matériel de transport	- 26 900,00	
2188 opé.471	Autres immobilisations corporelles	- 18 600,00	
2188	Immobilisations corporelles	- 125 571,90	
020	Dépenses imprévues	+ 125 571,90	
020	Dépenses imprévues (=5% des excédents eau/ass conservés par la commune pour faire face aux impayés)	- 13 475,00	
021	Virement de la section de fonctionnement		- 410 882,00
021	Virement de la section de fonctionnement (pour équilibrage investissement)		+ 42 924,43
10222	FCTVA		- 25 000,00
024	Produits de cession d'immobilisation		+ 42 000,00
<b>13</b>	<b>Total Annulation subvention – 257 187,43</b>		
1321 opé.406	Subvention de l'Etat		- 23 487,43
1321 opé.421	Subvention de l'Etat		- 3 750,00
1321 opé.435	Subvention de l'Etat		- 100 000,00
1328 opé.435	Autres Subventions		- 96 000,00
1321 opé.471	Subvention de l'Etat		- 27 950,00
1323 opé.471	Subvention du Conseil Départemental		- 6 000,00
<b>Total de la section d'INVESTISSEMENT</b>		<b>- 608 145,00</b>	<b>- 608 145,00</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,**

- **CONFIRME** la délibération du 27 mars n°2019-55 établissant le Budget général, la délibération n°2019-63 votant les taux et la délibération n°2019-65 votant les subventions 2019,
- **ACCEPTE** la décision modificative, selon le détail exposé ci-dessus,
- **CONFIRME** les délibérations du 27 mars : n°2019-56 établissant le budget annexe BOIS et FORETS, n°2019-57 établissant le budget annexe GITE D'HOSTIAZ, n°2019-58 établissant le budget annexe LOTISSEMENT LE GRANA, n°2019-60 établissant le budget annexe LOTISSEMENT PRE DEVANT, n°2019-62 établissant le budget annexe SECTION VAUX SAINT-SULPICE,
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

